



Bilan 1^{ère} année

Abeilles sauvages dans les PNRs de Nouvelle-Aquitaine

LIFE « Wild bees » - LIFE19 NAT/FR/000975

Le projet – LIFE Wild Bees

- Durée prévue : 5 ans (Septembre 2021 – Mai 2026)
- Budget prévisionnel : **6 494 031 €**
– Contribution de l'UE à hauteur de
3 894 124 € (60 %)
- 8 bénéficiaires dont le PNR Périgord-Limousin en tant que bénéficiaire coordinateur



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Les bénéficiaires du projet

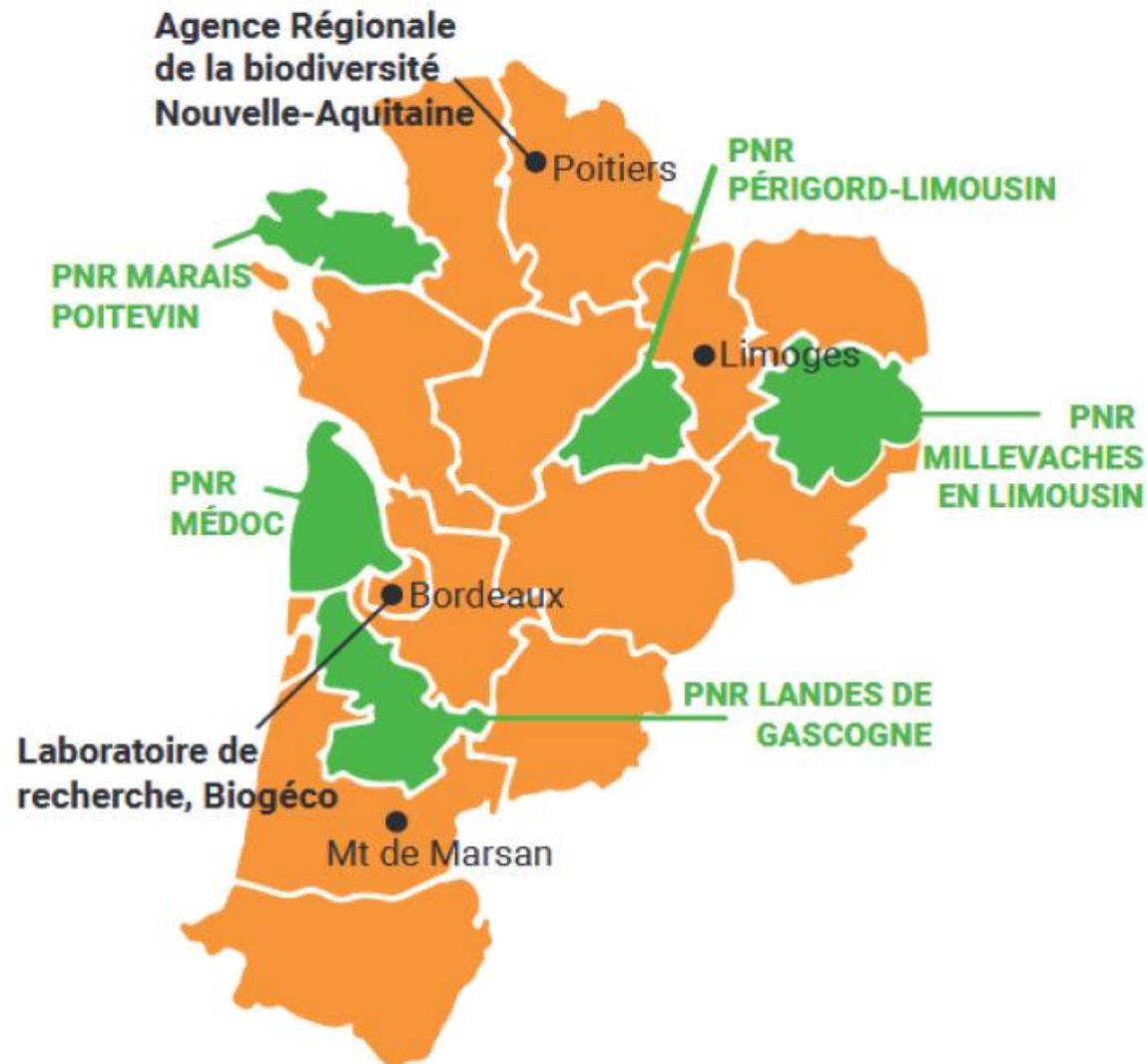
- Les 5 Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine



- Le laboratoire de recherche



- Les partenaires



Les grands axes du projet



Améliorer les connaissances pour mieux préserver les abeilles sauvages



Recréer un maillage dense d'habitats favorables



Développer et structurer une proposition de plants et graines d'origines locales



Transmettre les bonnes pratiques vers les professionnels des territoires et des citoyens



ETAT INITIAL DES CORTEGES D'ABEILLES SAUVAGES



Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

- Méthodologie WESTPHAL et al. (2008) : Pièges de Moericke



- Protocole mise en place de **mars à octobre – 1 fois par mois**
- + Suivi des gros apidés – 3 passages réalisés cette année : état initial

Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

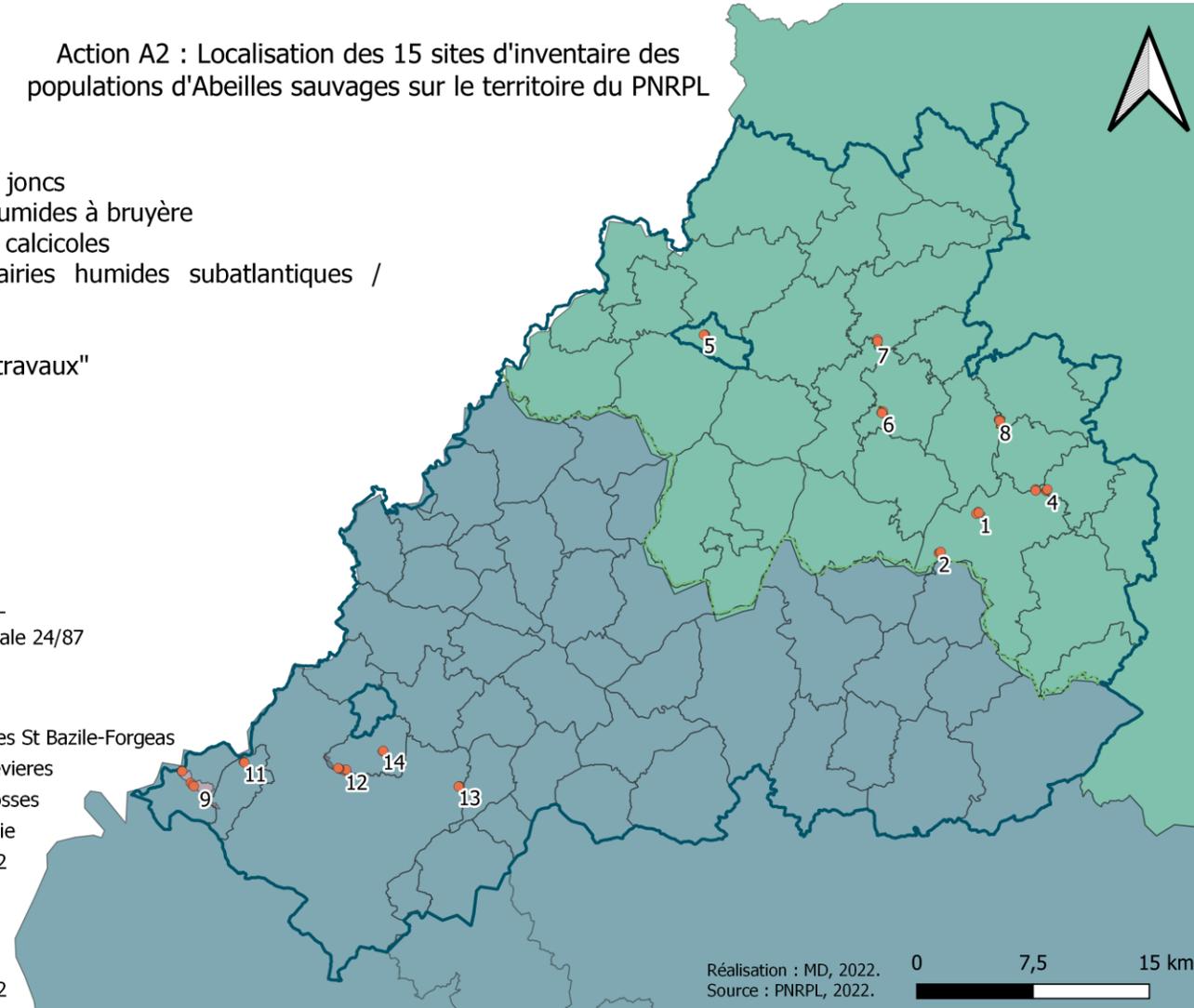
- Chaque PNR a sélectionné une quinzaine de sites sur son territoire :

PNR	Milieux présents
Médoc	Lande humide
	Prairie mésophile de fauche
	Dune grise
Périgord-Limousin	Lande humide
	Prairie à joncs
	Prairie humides sub-atlantiques / maigre de fauche
	Pelouse calcicole
Landes de Gascogne	Lande humide
	Lande sèche
	Prairie de fauche
Marais-Poitevin	Pelouse calcicole
	Dune grise
	Mégaphorbiaie
	Prairie mésohygrophile eu-saumatre
Millevaches en Limousin	Plantation résineuse sur tourbière
	Tourbière
	Lande sèche
	Prairie

Action A2 : Localisation des 15 sites d'inventaire des populations d'Abeilles sauvages sur le territoire du PNRPL

- 1;2;3;4 : Prairies à joncs
 5;6;7;8 : Landes humides à bruyère
 9;14;15 : Pelouses calcicoles
 10;11;12;13 : Prairies humides subatlantiques / maigre de fauche
 5;6;11;14 : Sites "travaux"

- ▭ Périmètre du PNRPL
- Limite départementale 24/87
- ▭ Communes PNRPL
- Réseau RNR
- ▭ 6_Lande des tuileries St Bazile-Forgeas
- ▭ 7_Landes de Chenevieres
- ▭ 26_Lande des Jarrosses
- ▭ 28_Lande de la Judie
- ▭ Localisation sites A2
- 87_24
- DORDOGNE
- HAUTE-VIENNE
- ▭ Localisation sites A2



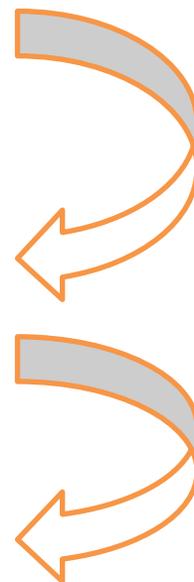
Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

Rôle de chacun au sein de l'action :

1. PNRs : Mise en place du protocole de suivi
→ récolte des échantillons

2. OPIE : Déterminations

3. INRAE : Analyses statistiques



Envoi des échantillons

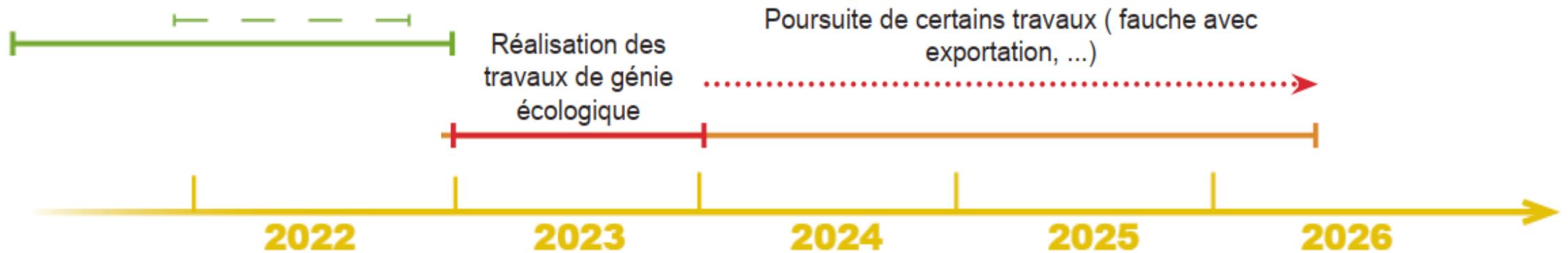
Envoi des données

Etat initial des cortèges d'abeilles sauvages

- Interactions avec les autres actions :

Etat initial des populations d'abeilles sauvages

Suivi de 15 sites de mars à octobre



Suivi des espèces sur les 5,5 ans du projet

→ Etude de l'impact des actions concrètes de conservation sur les populations d'abeilles sauvages



RESTAURATION D'HABITATS FAVORABLES



Restauration d'habitats favorables

- **Objectif :**
 - Restaurer un maillage dense d'habitats favorables
- **Plusieurs cibles :**
 - Sites à haute-valeur écologique
 - Emprises vertes des réseaux de transport d'énergie ou de transport routier, ainsi que les parcs photovoltaïques et les pistes forestières
 - Surfaces agricoles utiles

Restauration d'habitats favorables

- **Travaux prévus :**

Création de surfaces de sol nu (Décapage/étrépage, scarification du sol)

Réouverture de milieux (Bucheronnage sélectif, broyage lourd de réouverture)

Maintien de milieux fleuris (Fauche avec exportation, mise en place de pâturage,...)



Restauration de sites de nidification



Restauration de sites d'alimentation

Restauration d'habitats favorables

- Sites à haute valeur écologique

- Par PNR : Parmi les **15 sites suivis** en état initial → **5 sites identifiés** pour y mener des travaux

PNR	Surfaces sites (Ha)	Surfaces travaux (Ha)	Sites / Milieux	Gestionnaires	Conventions
Marais-poitevin	6,3	~ 5,9	2 Coteaux calcaires 2 Mégaphorbiaies 1 Dune grise	PNR MP CEN NA Vinci ASF	En cours
Médoc	15,7	~ 15,7	2 Prairies mésophiles 2 Landes humides 1 Dune grise	Conservatoire du Littoral Port de Bordeaux Commune	En cours
Millevaches en Limousin	45,5	~ 11	2 Landes sèches 3 Plantations	CEN NA ONF Agriculteur	En cours
Périgord-Limousin	46	~ 6,5	3 Landes humides 2 Coteaux calcaires	CEN NA PNR PL Particulier	En cours
Landes de Gascogne	32,6	~ 32,6	3 Prairies	Commune Particulier	En cours
Total :	146,1 Ha	~ 56 Ha	23 sites et 8 milieux	12 gestionnaires	

Restauration d'habitats favorables

- Sites à haute valeur écologique

- Incendies dans le département de la Gironde → 6 sites impactés au sein du PNR Landes de Gascogne

Sites impactés	Habitats	Impacts
Le Gât-Mort	Lande humide	Impacts importants sur l'entièreté du site
La fosse aux demoiselles	Lande humide	Impacts importants sur l'entièreté du site
Louchats RTE Sud	Lande sèche	Impacts importants sur l'entièreté du site
Louchats RTE Nord	Lande sèche	Impacts importants à proximité du site (200m)
Prairies RTE Le Tuzan	Prairies de fauche	Retournées via broyeur landais

Restauration d'habitats favorables

- Sites à haute valeur écologique



Restauration d'habitats favorables

- Sites à haute valeur écologique

- **Proposition de solution :**
- **Maintien du protocole de suivi des cortèges d'abeilles sauvages sur les 4 sites de landes**
 - La gestion par le feu est une méthode reconnue pour les landes → Suivi de la recolonisation
- **2 nouveaux sites de landes seront sélectionnés en remplacement des sites de prairies**
 - Impact trop important / trop ponctuel du broyeur landais pour que le maintien du suivi soit pertinent
 - Possibilité de réaliser des travaux de restauration dans le cadre de l'action C2- Restauration des habitats favorables sur les emprises vertes de transport d'énergie

Restauration d'habitats favorables - Emprises vertes

Signature de convention dans le cadre de la coordination globale avec :

1. **ENEDIS** - En cours de signature
2. **GRTgaz** - Signée



Prise de contact et discussion en cours avec :

- RTE - réponse à l'appel à projet en cours
- Départements : 24, 87, 33 ...
- SNCF, ...



Restauration d'habitats favorables

- Emprises vertes

- 3 tronçons expérimentaux à définir par PNR :
 - En concertation avec les équipes techniques des gestionnaires
 - Critères :
 - Proche des sites à haute valeur écologique inventoriés
 - Tronçons présentant un déficit quant à l'accueil des abeilles sauvages
 - Facilité de la mise en place des travaux
 - Facilité d'accès

Restauration d'habitats favorables - Surface agricole utile

→ Une MAEC Biodiversité “Création d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles”, est proposée cette année dans le PAEC :

- **PNRs : PL, ML et M + MP sur des MAEC similaires**

MAEC BIODIVERSITE - CREATION DE COUVERT D'INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE FAVORABLES AUX POLLINISATEURS ET AUX OISEAUX COMMUNS DES

Mesure localisée					
Surfaces éligibles : codes culture de la catégorie terres arables hors surfaces herbacées temporaires/jachères depuis plus de 2 ans, cultures pérennes					
	Libellé de l'obligation	Commentaires	Période où s'applique l'obligation	Surcoûts et manques à gagner	
Transversa	Seules les parcelles dont au moins une partie de la surface est présente dans le PAEC sont éligibles.		Ce critère s'applique uniquement au 15 mai de la 1ère année d'engagement.	non rémunéré	
	Diagnostic agro-écologique de l'exploitation	Le diagnostic de l'exploitation devra être établi en fonction de l'enjeu du territoire et de la mesure. Il pourra être ciblé sur les surfaces pertinentes.	À transmettre à la DOT(M) au plus tard le 15 septembre de la 1ère année d'engagement.	non rémunéré	
	Formation à réaliser au cours des 2 premières années de l'engagement.	L'opérateur définit la formation à effectuer en fonction de l'enjeu du territoire et de la mesure.	2 premières années d'engagement.	non rémunéré	
Obligations du cahier des charges de la mesure	Mettre en place et maintenir la superficie en couvert : - implantation du couvert au plus tard le 15/11 de la première année d'engagement ; - respect des conditions d'implantation.	Date et conditions d'implantation déterminées par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.	572,49	
	Respecter la localisation du couvert.	Localisation du couvert déterminée par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.		
	Respecter les couverts autorisés.	Liste des couverts autorisés déterminée par l'opérateur en concertation avec un comité d'experts biodiversité régional, selon les enjeux du territoire, parmi la liste suivante : - cultures annuelles à fort intérêt faunistique ou floristique ; - mélanges graminées - légumineuses d'intérêt faunistique ou floristique ; - légumineuses d'intérêt faunistique ou floristique ; - cultures cynégétiques d'intérêt faunistique ou floristique ; - plantes messicoles, mélanges messicoles/céréales ; - mélange d'espèces favorable au développement des insectes pollinisateurs ou auxiliaires ou à la protection de la petite faune ; - possibilité de laisser s'exprimer la végétation spontanée si cela est justifié. Privilégier les espèces indigènes, produites localement.	Sur toute la durée du contrat.		
	Respecter une largeur minimale de x mètres et maximale de y mètres et/ou une surface minimale de 0,5 ha du couvert d'intérêt.	x, y et z déterminés par l'opérateur.	Sur toute la durée du contrat.		
	Ne pas réaliser d'intervention mécanique entre le 01/01 et le 15/06 . Le cas échéant, respecter les modalités d'entretien.	Ces paramètres sont fixés par l'opérateur en tenant compte du cycle des espèces implantées afin d'assurer la fonction favorable à la biodiversité.	Sur toute la durée du contrat.		non rémunéré
	Respecter l'interdiction de fertilisation azotée.		Sur toute la durée du contrat.		non rémunéré
Ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur la totalité des surfaces engagées.	Dans certains cas très particuliers, des traitements localisés pourront être autorisés.	Sur toute la durée du contrat.	non rémunéré		
Enregistrer les interventions sur chacun des éléments		Sur toute la durée du contrat.	20,50		
* Notamment la tourterelle des bois			Total surcoûts et manques à gagner	593 	
			% coûts de transaction	10% 	
			Montant de l'aide (l/ha)	652 	





DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION D'UNE PROPOSITION DE PLANTS ET GRAINES D'ORIGINES LOCALES





Développement et structuration d'une proposition de plants et graines d'origines locales

Rencontre avec les porteurs de la marque végétal local - le 18 octobre 2022 - Coordinateur national + les référents locaux sur la Nouvelle-Aquitaine :

- Sensibilisation grand-public → Achat de sachets de graine - la distribution doit se faire sélectivement et de façon accompagnée pour qu'elle est un impact
- Sensibilisation de la cible agricole → Achat de sachets de graine en plus grande quantité
- Accompagnement de projets de réensemencement → Achat de mélange de graines ou de plants en godet via marché-public ou via des contrats de culture
- Proposition de cycle de formation à l'échelle de la Région → S'associer à des dynamiques déjà lancées ?
- Retour d'expérience sur l'intérêt des mélanges sauvages d'origine locale pour les pollinisateurs





COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



Communication

A ce jour :

- Charte graphique
- Site internet
- Flyer officiel du LIFE
- 2 kakémonos
- Affiches

Bientôt :

- **Panneaux** (3 / PNR)
- **Courts métrages**
(5 + 1 = 6)
- **3 Kakémonos**
- **RDV de la Biodiversité** (5/an)
- **Malette pédagogique – Maquette nidification**

Prévu :

- **Conférences grand public** (30)
- **Organisation colloque** (2026) + **InterLife** (2023)



Outils de communication

- Site internet du LIFE
+ Page Facebook
Life-wild-bees.eu



LE PROJET LIFE WILD BEES ▾

LES ABEILLES SAUVAGES ▾

BOITES À OUTILS ▾

ACTUALITÉS

CONTACT



LES ABEILLES SAUVAGES
AU COEUR DE LA NATURE

En savoir +





Outils de communication

- Plaque officielle du projet + Kakémonos

Les 4 objectifs du projet



- 1- Améliorer les connaissances**
Des études scientifiques sont menées pour évaluer la diversité des abeilles sauvages sur un ensemble d'habitats caractéristiques des 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine.
- 2- Recréer des habitats favorables**
Des travaux de génie écologique sont réalisés pour restaurer des habitats favorables aux abeilles sauvages, sur des sites à haute valeur patrimoniale (réserves naturelles, sites Natura 2000, ...) et des corridors écologiques entre ces sites via les réseaux de transport routier et d'énergie (bords de routes, sous les lignes à haute tension, ...).
- 3- Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origines locales**
Des mélanges de graines locales sont créés afin de proposer aux publics des semences adaptées aux pollinisateurs et à leurs milieux.
- 4- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques**
Sensibiliser les publics à la préservation des abeilles sauvages et former les acteurs du territoire aux pratiques favorables à celles-ci.

www.life-wild-bees.eu



Le LIFE, qu'est-ce-que-c'est ?

C'est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Créé en 1992, il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinanciant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.



1 000 espèces d'abeilles sauvages en France

5 Parcs naturels régionaux associés pour mener des actions de gestion sur leur territoire

5 ans de programme de septembre 2021 à mai 2026



Bénéficiaires associés

Parc naturel régional (Pnr) du Marais-Poitevin, du Médoc, de Millevaches en Limousin, des Landes de Gascogne, le laboratoire de recherche BIOGECO (INRAE/Univ. de Bordeaux), l'Office pour les insectes et leur Environnement (78), et l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

Budget : 6 494 031 €

Coordination du projet :
Parc naturel régional Périgord-Limousin
05 53 55 36 00
info@pnrpl.com

Avec le soutien technique et financier de :



Programme européen



ABEILLES SAUVAGES

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES ET PRÉSERVATION DE LEURS HABITATS

Le LIFE Wild Bees
LIFE19 NAT/FR/000975



5 Parcs naturels régionaux engagés ensemble pour la préservation des abeilles sauvages

5 ans de programme de 2021 à 2026

1 000 espèces d'abeilles sauvages en France

Ils nous soutiennent :



Sensibilisation

- **Sensibiliser et former les acteurs clés des territoires via :**

Animations et formations dispensées par l'OPIE :

- 2 formations pour les gérants de sites à haute valeur écologique et expert entomologiste : **10 formations**
- 2 formations/an/Parc des agents communaux, de voiries et de réseaux énergétiques : **50 formations**
- 3 animations/an/Parc destinées au Grand public pour les sensibiliser aux pollinisateurs : **75 animations**

Transmission des bonnes pratiques :

6 cahiers techniques de retours d'expérience, notamment sur des travaux de génie écologique.

Communication et sensibilisation

• Rendez-vous de la Biodiversité

- 5 RDV/an, 1 RDV par PNR chaque année, 1 thématique commune/an

Volonté de toucher un public large (jeune public, personnes pas forcément sensibilisées/initiées) → pour la partie introductive : s'appuyer sur des "outils" ludiques, qui interpellent, qui font participer

Thématique du 1er RDV : biologie, écologie des abeilles sauvages

1. Pièce de théâtre "**Pour une poignée de pollen**" (Compagnie 24.92)
2. Echange avec des professionnels de différents secteurs + espace "enfants"

DATE	TERRITOIRE	TÉMOINS
12 novembre	PNR Médoc	RNN Etang de Cousseau, exploitation viticole, OPIE
02 décembre	PNR Millevaches en Limousin	CPIE 19, CPIE 23, PNR ML (?), autre acteur (?)
03 décembre	PNR Landes de Gascogne	Bee Friendly, OPIE, PNR LG, acteur agricole (?)
04 décembre	PNR Périgord-Limousin	RNN Astroblème Rochechouard Chassenon, OPIE, PNR PL, acteur agricole (?)
16 décembre	PNR Marais poitevin	RNR Marais de la Vacherie, DSNE, Vincent Albouy (OPIE)

RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ

Théâtre-débat « Pour une poignée de pollen ! » par la Cie 24.92

Témoignages d'acteurs locaux
Apéritif convivial

Samedi 12 novembre 2022, de 18h à 20h30

📍 Médiathèque de Lacanau (33)

Gratuit • Accessible à tous • À partir de 7-8 ans, animations pour les enfants prévues en parallèle • Nombre de places limité à 50 personnes • Inscription obligatoire par mail [adresse mail]

©Eva Thibon

Organisé par :



Avec le soutien financier de :





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VOLONTAIRES À UN CHANGEMENT DE PRATIQUE





Accompagner les collectivités volontaires à un changement de pratique

Objectif : Reconnecter les citoyens à la nature environnante grâce à une démarche participative, en créant des liens sociaux autour d'un bien commun : La biodiversité

Actions : 3 collectivités / an / PNR sur 4 ans du projet → **60** collectivités suivies, chacune pendant 1 an

Point central : Création d'un jardin communal sauvage en co-construction avec les élus et les habitants



Accompagner les collectivités volontaires à un changement de pratique

NIORT - Jardin des brouettes





Accompagner les collectivités volontaires à un changement de pratique - Appel à candidature

Appel à candidature :

« **Lu Vargier Brundant - Le jardin bourdonnant** » – PNR Périgord-Limousin
« **Mon jardin communal sauvage** » - PNR Marais-poitevin

Calendrier prévisionnel 2023

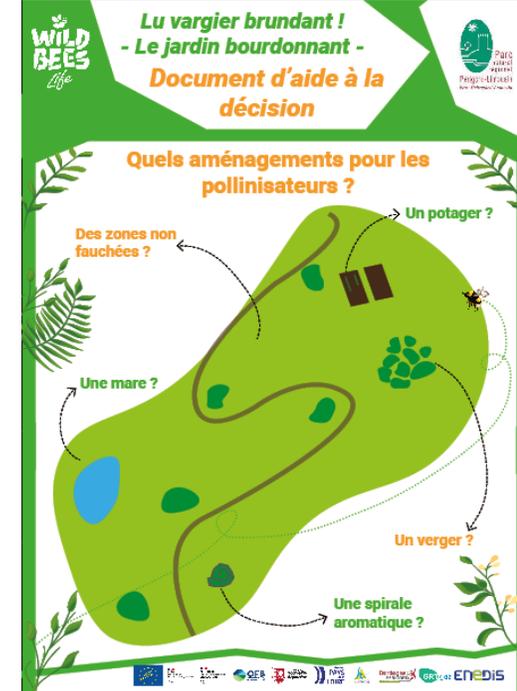
1. Envoi de l'appel à candidature en fin d'année
2. Réunion d'information à destination des communes intéressées
3. Remise des dossiers de candidature : **Fin janvier**
4. Sélection des communes : **Début février**

Jury de sélection

Membre de la commission biodiversité

Accompagnement paysagisme – PNR Périgord-Limousin

Recrutement, via marché public, d'un architecte paysagiste pour accompagner la démarche



The logo features a stylized white bee icon above the text "WILD BEES" in a bold, white, sans-serif font. Below "WILD BEES", the word "Life" is written in a white, cursive script font.

**WILD
BEES**
Life



Merci de votre attention